HARMONISER INTÉGRER SIMPLIFIER CONSEILLER

Rapport d'activité 2002-2003

COMITÉ PERMANENT DES PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

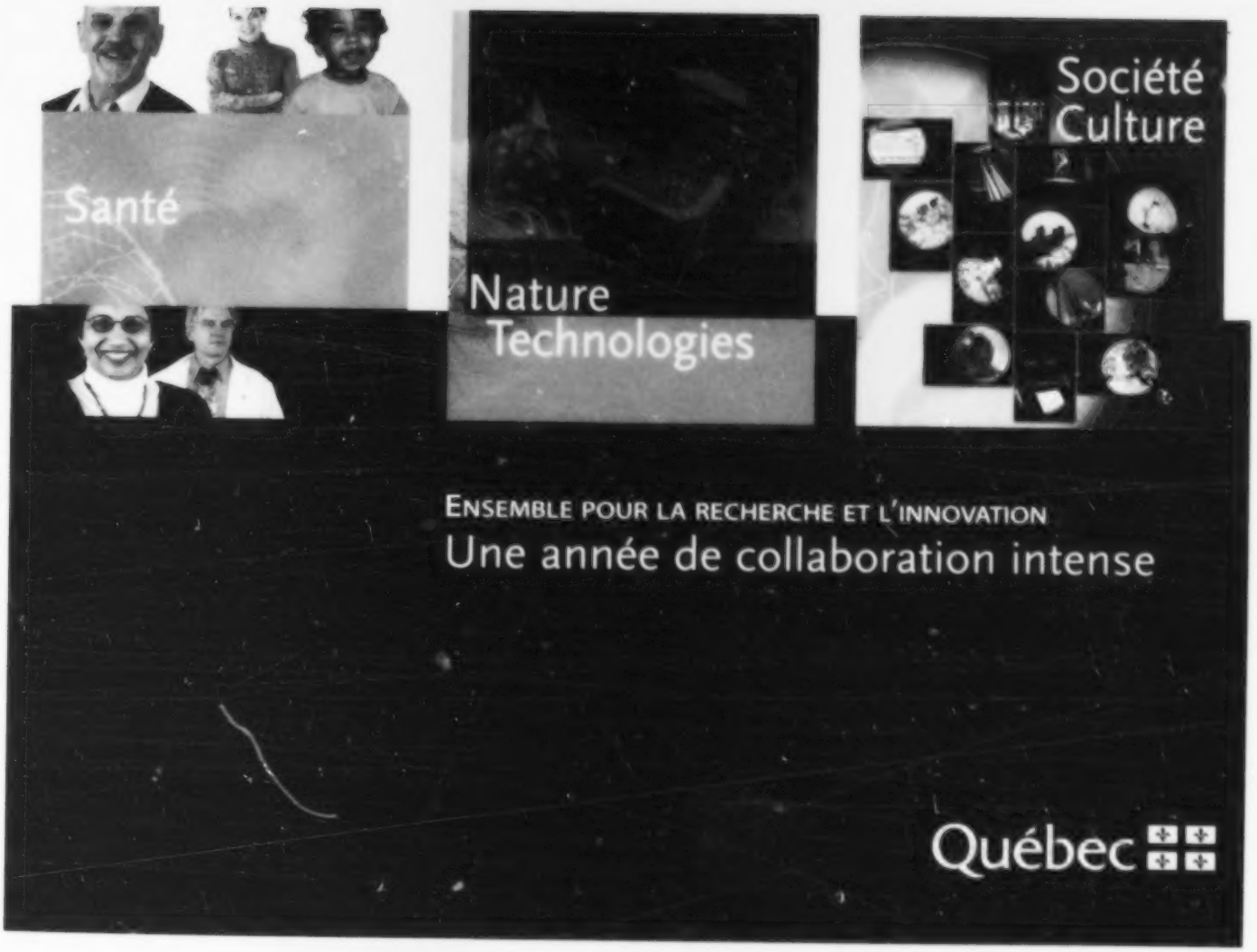

ENSEMBLE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Une année de collaboration intense

Québec

Table des matières

1. LE COMITÉ PERMANENT 1

2. LES RÉALISATIONS MARQUANTES 2

3. UNE REPRÉSENTATION ACTIVE DANS LE MILIEU DE LA RECHERCHE 7

Dans ce document, le générique masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

RÉALISATION GRAPHIQUE
France Lévesque communication

PHOTOGRAPHIES
©**Bono** : pdg (page 1), directeurs scientifiques (page 5)
PhotoDisc : autres photos

Dépôt légal – 2003
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-40948-5

Michel A. Bureau, pdg, Fonds de la recherche en santé
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

1. Le Comité permanent

Historique

Le 21 juin 2001, l'Assemblée nationale du Québec adoptait le projet de loi n° 33 (modifiant la *Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie)*, qui précise les nouvelles missions des Fonds de recherche du Québec et institue le Comité permanent des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec.

Ce nouveau comité, annoncé dans la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*, rassemble les présidents-directeurs généraux des trois fonds subventionnaires de la recherche au Québec, soit le Fonds de la recherche en santé du Québec, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

Mandat

Le Comité permanent a pour mission de contribuer au renforcement du système québécois de subvention à la recherche. Pour ce faire, il doit :

Harmoniser les programmations stratégiques des trois Fonds et assurer la cohérence et la complémentarité de leurs actions.

Intégrer dans la mesure du possible les services de gestion des trois Fonds.

Simplifier les procédures de financement de la recherche.

Conseiller le ministre en ce qui a trait au développement des programmes de soutien à la recherche des trois Fonds.

Fonctionnement

Le Comité permanent est composé des présidents-directeurs généraux des trois Fonds. Le poste de président du Comité est assumé à tour de rôle et cette personne est désignée par le groupe même. Le président demeure en fonction pendant une année, soit du 1er avril au 31 mars. Ainsi, le 1er avril 2002, Sylvie Dillard, présidente-directrice générale du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, prenait la relève de Michel A. Bureau (président-directeur général du Fonds de la recherche en santé du Québec) à la direction du Comité.

Priorités de l'année 2002-2003

En avril 2002, le Comité permanent traçait les grandes lignes de son plan d'action :

Appuyer la mise en œuvre du *Plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux où se déroulent des activités de recherche*, et ce, selon les responsabilités qui leur sont confiées.

Faciliter, dans les programmes visant le regroupement de chercheurs, la participation et la reconnaissance des équipes provenant d'universités de taille moyenne ou petite.

Développer les mécanismes appropriés permettant aux trois Fonds à la fois de lancer des initiatives conjointes et d'assurer ensemble, progressivement, les relais des actions de Valorisation-Recherche Québec.

Entreprendre une deuxième étape d'harmonisation des nomenclatures, des règles ainsi que des paramètres financiers des programmes des trois Fonds.

Mettre en commun les réflexions et soutenir conjointement les actions entreprises dans le domaine de l'éthique.

Développer les collaborations porteuses entreprises dans le domaine des outils informationnels, des communications et de la promotion de la recherche.

2. Les réalisations marquantes

Un appui important à la gestion de la propriété intellectuelle

Le ***Plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux*** constitue l'une des mesures structurantes de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* lancée en 2001 par le gouvernement du Québec. Ce plan d'action, élaboré en concertation avec, entre autres, les trois présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec, vise à harmoniser la gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et leurs établissements affiliés. Dorénavant, les organismes subventionnaires québécois, tout comme les fonds d'investissement stratégique, conditionnent leur financement au respect de ces nouvelles normes.

Concrètement, les trois Fonds, par l'entremise d'un comité présidé par Michel Bureau, pdg du Fonds de la recherche en santé du Québec, ont exercé un rôle de leadership en soutenant directement, dans le milieu de la recherche, les actions du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche (MFER) qui pilote le dossier. Tout en facilitant l'atteinte d'un consensus et la mise en œuvre du projet, ils doivent également, conformément à leur mandat, s'assurer du respect de ces nouvelles règles.

Ainsi, dès le lancement du Plan d'action, en juillet 2002, le Comité permanent a amorcé une vaste opération de sensibilisation et d'information auprès des universités et des chercheurs québécois financés. La signature d'un protocole d'entente entre les universités québécoises, les trois Fonds, Valorisation-Recherche Québec (VRQ) et Génome Québec fixe les nouvelles balises et les responsabilités de chacun dans la gestion de la propriété intellectuelle en milieu de recherche au Québec.

Toutes les demandes reçues sont maintenant accompagnées d'un engagement à respecter le plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle des établissements et des Fonds. De plus, tous les formulaires font désormais mention de ces exigences. Il s'agit de respecter les droits de chacun tout en s'assurant de la mise en valeur des nouveaux savoirs pour le profit de la société québécoise.

Pour faciliter la diffusion de ces nouvelles pratiques, le Comité permanent a rédigé et diffusé sur le site Internet de chacun des trois Fonds le document *Gestion de la propriété intellectuelle – Foire aux questions* qui répond aux principales interrogations de la communauté scientifique.

Finalement, notons que les pdg des trois Fonds participeront aux travaux du comité de suivi mis en place par le Ministère. Ce comité regroupe, en plus des représentants de ce dernier, des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de l'Éducation, des universités, des centres hospitaliers et des sociétés de valorisation.

Des préoccupations communes

En mai 2002, les trois présidents-directeurs généraux ont déposé un avis à la ministre Pauline Marois. Ils lui ont fait part de certaines préoccupations relatives à la réorganisation majeure faisant suite à la disparition du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST) et à l'intégration du secteur de la recherche au MFER. Les présidents-directeurs généraux ont mentionné qu'ils craignaient que les enjeux autres que strictement économiques soient sous-estimés et qu'ils redoutaient que le modèle québécois, unique au Canada, éclate. Ils ont aussi déploré l'ambiguïté du message lancé aux jeunes qui s'intéressent à la recherche. Le Comité permanent s'inquiète en outre du fait que ces changements comportent un risque d'entrave au rayonnement du savoir et de l'innovation, ce qui va à l'encontre de la mission de chacun des Fonds.

105-01786/

LE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES CONJOINTES

Les réflexions des membres du Comité permanent ont permis le développement de nouveaux mécanismes permettant à la fois de lancer des initiatives conjointes et de favoriser l'éclosion d'alliances porteuses pour la recherche au Québec.

1. De nouveaux réseaux communs

Les présidents-directeurs généraux partagent une même vision et s'entendent sur l'importance du réseautage. La création de réseaux est un moyen privilégié qui permet d'atténuer les barrières inter-institutionnelles et interdisciplinaires tout en favorisant l'apparition et le soutien de niches d'excellence en région. Aussi l'année 2002-2003 a vu la prise en charge conjointe de certains réseaux permettant, dans une nouvelle perspective, l'élargissement des problématiques de recherche. Ainsi, aux réseaux conjoints déjà soutenus l'année dernière – le **réseau de recherche sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant** et le **réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation** – se sont ajoutés :

- *Le réseau de recherche en santé et sécurité au travail*

  Ce réseau bénéficie depuis février 2002 du soutien financier des trois Fonds et de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). En phase de démarrage, le réseau a déposé un plan d'action qui lui permettra de soutenir certaines actions structurantes. Ce projet a reçu une première subvention de démarrage de 83 333 dollars. Financé pour sa seconde année d'émergence, il recevra, d'ici janvier 2004, un budget de 225 000 dollars, somme partagée entre les quatre partenaires. Le soutien au réseau de recherche en santé et sécurité au travail, le rôle « directeur » de l'IRSST tout comme le rôle « administratif » du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) ont été sanctionnés par le Comité permanent le 25 mars 2003.

- *Le réseau de recherche en éthique*

  La réflexion est amorcée et les trois Fonds sont à jeter les bases d'un réseau sur l'éthique de la recherche. Les orientations ont deux cibles, soit l'éthique de la recherche en santé – prise au sens large, afin d'y inclure les aspects psychosociaux – et la recherche sur l'éthique de la recherche. Il va de soi que les actions à venir éviteront tout chevauchement avec les dispositifs et mécanismes existants et établiront une distinction entre l'éthique de la pratique de la recherche et la recherche sur les enjeux éthiques.

2. Des actions concertées conjointes, une première

Pour la première fois, les trois Fonds s'unissent dans la coordination d'une action concertée, un programme qui vise à promouvoir la recherche en partenariat avec les entreprises, les ministères, les organismes gouvernementaux, les établissements de recherche, les milieux de pratique et les utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, et ce, dans des secteurs stratégiques pour le Québec. En encourageant la collaboration et la coordination des efforts des différents partenaires, ce programme vise également le développement de la recherche et la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, objectifs bien présents dans les mandats respectifs des Fonds.

Cette nouvelle action concertée **pour le soutien stratégique à la promotion et à la consolidation de la recherche sur l'environnement rural** regroupe les domaines de l'agriculture, de l'agroforesterie, de la santé environnementale, de la qualité des écosystèmes, de la gestion de l'eau et de l'aménagement du territoire. Dans ce dossier, les partenaires des trois Fonds sont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère de l'Environnement, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

L'enveloppe budgétaire totale réservée par les Fonds et les partenaires pour ce dossier est d'environ 2,6 millions de dollars, ce qui permettrait d'offrir des subventions pouvant atteindre 150 000 dollars pour les projets de deux ans ou 225 000 dollars pour les projets de trois ans (ceci excluant les contributions externes). Cette implication significative voudrait faire du Québec un chef de file en matière de recherche, de développement et d'innovation dans le secteur de l'environnement rural. Le lancement devrait être confirmé dans la seconde moitié de l'année 2003.

Cette utilisation « conjointe » du programme de subvention en partenariat témoigne d'un désir de répondre aux besoins actuels de la recherche, certains horizons scientifiques se situant à la jonction des mandats de deux ou trois Fonds.

Ainsi, de nouveaux projets d'actions concertées appuyées par deux ou trois Fonds verront le jour au cours de la prochaine année dont entre autres :

Une action concertée sur les organismes génétiquement modifiés (OGM)

Deuxième action concertée d'importance, ce projet, auquel participent les trois Fonds en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère de l'Environnement, s'intéressera au développement de la recherche en biotechnologie, domaine en pleine effervescence au Québec. Des enjeux qui préoccupent actuellement la société québécoise.

L'action concertée sur les politiques favorables à la santé et au bien-être

Il s'agit d'un programme national de recherche qui impliquera le Fonds de la recherche en santé du Québec ainsi que le Fonds Société et Culture. Ce programme vise à assurer la production de connaissances appliquées sur l'impact a priori et a posteriori des politiques, des lois et programmes de toute nature sur la santé et le bien-être des personnes et d'en favoriser, par des moyens novateurs, le transfert auprès de décideurs du ministère de la Santé et des Services sociaux et autres ministères ou organismes touchés, ainsi que le développement de la relève dans ce domaine de recherche.

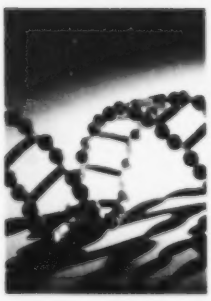

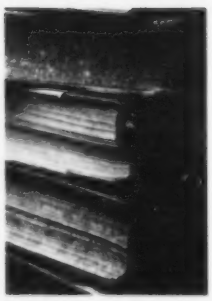

3. De nouvelles initiatives

Voici les nouveaux projets de l'année 2002-2003 :

- *Appui au consortium bio-informatique*

Ce consortium de recherche universitaire en bio-informatique veut devenir un levier essentiel au développement du secteur des sciences de la vie pour le Québec puisqu'il regroupe les domaines de la génomique, de la protéomique et de la bio-informatique. Piloté par Génome Québec, ce projet profite d'un investissement de 4 millions de dollars; le financement est assuré par Génome Québec, par VRQ et les deux Fonds partenaires, soit le Fonds de la recherche en santé du Québec et le Fonds Nature et Technologies. Ces derniers injectent au total près d'un million de dollars pour soutenir la formation de futurs chercheurs dans ce domaine de pointe.

- *Démarrage d'une stratégie conjointe pour le développement de la recherche et de l'innovation en technologies de la santé*

Avec l'appui de VRQ, le Fonds de la recherche en santé du Québec et le Fonds Nature et Technologies sont à développer, à la demande des milieux concernés, une stratégie conjointe de développement de la recherche et de l'innovation en technologies de la santé.

Ce secteur de recherche stratégique, tant sur le plan de la recherche que de l'innovation industrielle, constitue un levier significatif permettant d'optimiser l'efficacité du système de la santé au Québec. Ces nouvelles technologies, qui se situent à l'interface des sciences naturelles, du génie et de la recherche en santé, couvrent de nombreux secteurs dont, entre autres, la télé-santé, l'imagerie médicale, l'ingénierie tissulaire, la robotique médicale, la biophotonique et la nanobiotechnologie.

Alain Beaudet, directeur scientifique, Fonds de la recherche en santé
Guy Provost, vice-président exécutif et directeur des programmes, Fonds Nature et Technologies
Pierre Joubert, vice-président exécutif, Fonds Société et Culture

L'HARMONISATION DES PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA RECHERCHE

Faisant suite aux mandats attribués aux trois Fonds et au partage entre eux des domaines de recherche, ce mandat d'harmonisation relève principalement des directeurs scientifiques, soit Alain Beaudet (FRSQ); Guy Provost (Fonds Nature et Technologies) et Pierre Joubert (Fonds Société et Culture). Leurs travaux, appuyés par ceux des présidents-directeurs généraux, portent sur les règles communes (éthique, admissibilité, conditions de financement, etc.) et visent l'harmonisation des programmes. Les directeurs scientifiques voient également à mettre sur pied différents dossiers de concertation.

Après une première année de fonctionnement, et suite à l'analyse des besoins et compte tenu des nouvelles initiatives du gouvernement fédéral, un repositionnement devenait nécessaire afin d'établir une pratique similaire d'un Fonds à l'autre. Des cibles ont été établies, notamment : les règles générales communes aux trois Fonds comprenant entre autres les dépenses admissibles, les règles des programmes, les formulaires, les réseaux et programmes conjoints, les bourses postdoctorales ainsi que le processus d'évaluation de pertinence de projets.

Certains dossiers ont suscité une attention particulière cette année :

Les postdoctorants

Bien que le programme de bourses postdoctorales ait déjà fait l'objet d'une importante opération d'harmonisation, sa clientèle et ses besoins demeurent peu connus. Ce programme est un outil important pour assurer une relève scientifique, aussi faut-il s'assurer qu'il soit bien adapté à la réalité de la recherche au Québec et à l'étranger. Une meilleure connaissance de la situation des posdoctorants permettra aux trois Fonds de mettre en place des mesures communes favorisant l'accueil de ces chercheurs de haut niveau et améliorant le soutien qu'on leur apporte. C'est pour cette raison que les trois Fonds ont lancé en début d'année une étude sur les postdoctorants. Les résultats de cette enquête, la première de ce genre au Québec, sont attendus en juin 2003.

La Fondation canadienne pour l'innovation

Les trois Fonds préconisent une approche concertée de même que l'utilisation d'outils et de procédures similaires pour assumer le mandat qui leur a été confié par le Ministère dans le cadre de l'évaluation des demandes des universités québécoises et des centres de recherche hospitaliers soumis à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour les concours du Fonds d'innovation et du Fonds de relève. À l'occasion, des comités d'évaluation conjoints, composés de membres désignés par deux ou trois Fonds, seront mis sur pied pour analyser les dossiers interdisciplinaires.

DES COLLABORATIONS FRUCTUEUSES... POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE

Programme de soutien à la tenue de congrès scientifiques

Un partenariat Comité permanent - MFER qui allait de soi, puisque ce programme gouvernemental est complémentaire aux activités des trois Fonds. Le rôle du Comité permanent consiste, entre autres, à réviser les objectifs et modalités du programme avec le responsable du Ministère ainsi qu'à désigner les membres des comités d'évaluation. Un représentant de chaque Fonds est présent à chacune des séances d'évaluation. Ce programme permet la participation de boursiers et chercheurs à différents congrès, colloques, séminaires et autres activités de diffusion et de transfert de connaissances tout en encourageant l'organisation au Québec de congrès scientifiques d'envergure nationale et internationale.

Une préoccupation commune : l'éthique de la recherche au Québec

Outre la mise sur pied d'un réseau de recherche en éthique, les trois organismes subventionnaires font respecter et soutiennent les actions se rapportant à l'éthique de la recherche. C'est dans cet esprit que fut entreprise conjointement la révision des engagements liés à l'éthique et à la confidentialité pour les comités et les experts sollicités. De plus, consécutivement à un exercice de réflexion et de mise en commun, chaque Fonds s'est doté d'un code d'éthique et de déontologie pour ses administrateurs.

Remise conjointe des Prix de la meilleure thèse de doctorat

Les trois Fonds de recherche, en collaboration avec l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ), ont remis, à l'occasion de la soirée des *Prix de la recherche scientifique* de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) en octobre 2002, trois prix de 1 500 dollars chacun pour des thèses de doctorat qui se sont particulièrement démarquées par l'originalité de leur contribution. Une première qui sera assurément renouvelée.

De nouvelles initiatives conjointes et de nouveaux projets sont déjà sur la table de travail et se développeront au cours de la prochaine année. Signalons notamment l'implication du Comité permanent dans l'organisation du prochain Forum international Science et Société, en partenariat avec le Ministère. Ce forum, une des rares occasions de rencontre entre jeunes et chercheurs venant de différents horizons, permet la discussion sur les grands sujets d'actualité de la recherche scientifique.

Partenariat avec la CREPUQ

Signalons également l'entente de partenariat avec la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) pour la mise en valeur de la recherche québécoise. Ce projet prendra la forme d'une vitrine de la recherche et de ses retombées pour la société.

DES COLLABORATIONS FRUCTUEUSES... POUR LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS D'INFORMATION COMMUNS

Le regroupement Cantor

Le développement d'une infrastructure technologique commune aux trois Fonds, un curriculum vitæ électronique commun aux organismes subventionnaires tant au palier fédéral (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada [CRSNG], Conseil de recherches en sciences humaines du Canada [CRSH], Instituts de recherche en santé du Canada [IRSC]) que provincial (les trois Fonds de recherche du Québec) ainsi qu'un répertoire de la recherche publique du Québec qui comprend plus de 4 600 inscriptions constituent des réalisations majeures du Comité permanent. Un savoir-faire qui est maintenant exporté sur la scène nationale.

La carte de compétences en recherche

En 2002-2003, les trois Fonds du Québec ont participé activement au projet **Carte des compétences de la recherche universitaire au Québec** en collaboration avec le MFER. Dans le cadre de ces travaux, ils ont piloté conjointement l'élaboration d'un nouveau système de classification de la recherche reflétant l'évolution récente de la science et de la technologie. L'implantation sera faite en juin à titre d'expérience pilote pour les chercheurs du Québec au moment où les trois Fonds feront leur entrée dans le « CV canadien ».

Par ailleurs, les Fonds ont aussi contribué à mettre en place un entrepôt de données de la recherche universitaire québécoise qui rassemble dans un même lieu des informations statistiques dénominalisées et plusieurs indicateurs des activités de recherche au Québec.

3. UNE REPRÉSENTATION ACTIVE DANS LE MILIEU DE LA RECHERCHE

Outre les articles parus en cours d'année dans des revues telles que *FORCES et Perspectives* (publication du Centre francophone d'informatisation des organisations, le CEFRIO), les Fonds sont présents aux activités et événements majeurs se rapportant à la recherche comme les rencontres de l'Association des administratrices et administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ) ou le congrès annuel de l'ACFAS. Des représentants des Fonds participent également aux divers colloques se rapportant au développement de la recherche et à la formation des chercheurs.

Le Comité permanent a d'ailleurs été actif à ce chapitre. Mentionnons entre autres la présentation intitulée **Les trois Fonds de recherche du Québec, partenaires pour l'innovation** donnée dans le cadre du colloque Innovation organisé en septembre 2002 par l'Université de Montréal. Les pdg ont également eu l'occasion de faire état de leur implication dans la mise en œuvre de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* lors du colloque de l'ADARUQ de novembre 2002 ayant pour thème **L'université en évolution**, dans le cadre d'un atelier portant sur l'application de cette politique.

Finalement, afin d'assurer une présence au sein des réseaux de recherche et autres projets importants de recherche au Québec, le Comité permanent convient d'un partage des représentations. En outre, chacun des Fonds, par ses participations propres, fait l'harmonisation du développement de la recherche au Québec et la promotion de la recherche québécoise sur la scène canadienne et internationale.

Le partage des représentations

AETMIS (Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé) (comité d'orientation)
Renaldo Battista, pdg
Michel A. Bureau, pdg, FRSQ

Balzac (Banque de données généalogiques)
Gérard Bouchard, directeur
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec)
Président en poste du Comité permanent

CRIAQ (Consortium de recherche et d'innovation en aérospatial au Québec)
Serge Tremblay, directeur général
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies

CTREQ (Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec)
Michel Gouquelin, directeur général
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

Cyber-santé
Robin Tamblyn, directrice
Pierre Boyle, vice-président exécutif, FRSQ

EPSEBE (Entrepôt pour la promotion de la santé de l'enfant et de son bien-être)
Jean-Claude Forest et Réjean Tessier, chefs du projet
Pierre Boyle, vice-président exécutif, FRSQ

Fédération des cégeps
Gaétan Boucher, pdg
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies

GEREQ (Gestion Recherche Clinique Qualité)
Jean Paul Collet, directeur
Michel A. Bureau, pdg, FRSQ

Hexagram (Institut de recherche / Création en arts et technologies médiatiques)
Alban Asselin, pdg
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

NanoQuébec (nanotechnologies)
Robert Sing, coordonnateur
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies

Ouranos (Corsortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques)
Réal Décostes, directeur général
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies

PIBE (Plate-forme informationnelle pour le bien-être de l'enfant)
Richard Cloutier, directeur
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

PROMPT-Québec (Programme de recherche orientée en microélectronique photonique et télécommunications)
Charles Despins, pdg
Sylvie Dillard, pdg, Fonds Nature et Technologies

TÉLÉ-ENSEIGNEMENT (plate-forme)
Louise Dandurand, pdg, Fonds Société et Culture

Les domaines de recherche des trois Fonds

Fonds de la recherche en santé du Québec

Le Fonds soutient la recherche en santé dans son sens le plus large, allant de la génomique aux déterminants de la santé. Il couvre toutes les facettes de la santé et de la maladie, quelle que soit la méthodologie de recherche employée (fondamentale, clinique, épidémiologique, santé des populations, services de santé, sociale, etc.) dans une perspective de prévention et d'amélioration de la santé des individus et de la population.

Domaines de recherche

- Appareil circulatoire et respiratoire
- Appareil locomoteur et arthrite
- Cancer
- Génétique humaine
- Maladies infectieuses et immunitaires
- Neurosciences et santé mentale
- Nutrition, métabolisme et diabète
- Santé des enfants et des adolescents
- Santé différentielle des sexes
- Santé publique et des populations

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Le Fonds vise à soutenir le développement des connaissances et des compétences dans les domaines reliés principalement aux sciences naturelles et au génie et à leur assurer la plus grande circulation possible, dans la perspective d'une meilleure contribution au développement économique durable et à la qualité de vie de la société québécoise.

Domaines de recherche

- Conception, mécanique et structures
- Environnement
- Études du vivant
- Matériaux
- Méthodologies, techniques et instrumentation
- Nature et transformation de la matière
- Ressources naturelles
- Structures abstraites
- Systèmes et procédés
- Technologies de l'information et des communications

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Le Fonds entend favoriser l'avancement des connaissances pour permettre une meilleure compréhension du fonctionnement des personnes, des communautés, des institutions et de la culture, et veiller au soutien de leur développement.

Domaines de recherche

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

Comité permanent
des présidents-directeurs généraux
des Fonds de recherche du Québec

Direction des communications
comitepdg@fondsderecherche.gouv.qc.ca

Pour de plus amples renseignements, visitez l'un ou l'autre des sites suivants :

www.frsq.gouv.qc.ca
www.fqrsc.gouv.qc.ca
www.fqrnt.gouv.qc.ca